



Montréal, le 4 décembre 2007

Par messenger

Me Yves Fréchette
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'approbation du Protocole d'entente visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour et de l'Entente finale entre Hydro-Québec Distribution et TransCanada Energy
Dossier de la Régie : R-3649-2007

Cher confrère,

Nous vous transmettons sous pli confidentiel, avec la présente, la demande de renseignements no. 2 que la Régie adresse à Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) dans le dossier mentionné en titre.

Les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir **d'ici le 5 décembre 2007 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/pl

P.j.